



Certificat de stage

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom : _____

Adresse : _____

N° d'immatriculation de l'entreprise : _____

Représenté(e) par (Nom) : _____

Fonction : _____

Atteste que l'étudiant désigné ci-dessous :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

En classe de BTS Électrotechnique.

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : Lycée La Salle

Adresse : 9 rue Notre Dame des sept douleurs 84000 Avignon

Représenté par (Nom) : M. PICARD en qualité de chef d'établissement,

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme du _____ au _____ soit une durée effective totale de : _____ (en nombre de jours)

Nombre de ½ journée(s) d'absence excusée(s) : _____ non excusée(s) _____

Nom du tuteur ou du responsable : _____

Fait à _____, le _____
Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme

Version du 1/12/2020

Ensemble Scolaire La Salle

Maternelle - École - Collège

Lycée Général & Technologique - Lycée

Professionnel Enseignement Supérieur

9 rue Notre Dame des 7 Douleurs - 84000 AVIGNON - Tél. : 04 90 14 56 56 – courriel : direction@lasalle84.org – Site : www.lasalle84.net